



Reprendre un prénom précédemment francisé

Par Phil29

Bonjour tout le monde!

Mon père est né en Tunisie en 1935, c'est-à-dire à l'époque où le pays était un protectorat français. Ses parents lui ont donné deux prénoms dans cet ordre: Haïm et Victor. Son prénom usuel a toujours été Victor. Dans le cadre des démarches pour sa naturalisation, à la fin des années 50, il lui avait été demandé de franciser le prénom Haïm qui est ainsi devenu Alain. Aujourd'hui, âgé, il souhaite renouer avec ses racines et il voudrait reprendre son ancien prénom Haïm de façon officielle pour que cela apparaisse sur sa carte d'identité notamment. Il a toujours son bulletin de naissance et un extrait (datant de 1949) des registres de l'état civil de son lieu de naissance. Sa demande peut-elle aboutir? Merci d'avance pour vos réponses!

Par AGeorges

Bonjour Phil,

La procédure a été grandement simplifiée depuis 2017.

Lire :
[url=https://www.aide-sociale.fr/changement-de-prenom/]https://www.aide-sociale.fr/changement-de-prenom[/url]

Par Phil29

Bonjour et merci pour votre réponse! Je vais étudier cela!